

PÉTITIONS

DÉPÔT DES RAPPORTS DU GREFFIER DES PÉTITIONS

M. le Président: J'ai l'honneur d'informer la Chambre que les pétitions présentées par les députés le jeudi 14 juin 1984, satisfont aux exigences du Règlement quant à la forme.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Hnatyshyn: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je sais que ce n'est pas jeudi mais il y a eu certains changements à la direction du parti libéral. En fait, le parti s'est choisi un nouveau chef. Par conséquent, j'ai jugé que c'était le moment de poser une question au leader parlementaire du gouvernement à la Chambre.

Je présume que le programme législatif du gouvernement ne changera pas, par rapport à ce que le leader parlementaire du gouvernement a dit. Dans la négative, le programme changera-t-il du fait que le parti libéral s'est choisi un nouveau chef en la personne de M. Turner, qui est premier ministre désigné? En bref, je voudrais que le leader parlementaire du gouvernement me dise si le programme législatif et les priorités dont il a parlé avant le congrès restent les mêmes jusqu'à la fin du trimestre.

M. Pinard: Monsieur le Président, même sans le congrès à la direction, l'ordre des travaux peut toujours changer. Rien n'a changé tant que je n'avertis pas mon collègue d'un changement.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LES VOIES ET MOYENS

DÉPÔT D'UN AVIS DE MOTION

L'hon. Roy MacLaren (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, en conformité de l'article 64(1) du Règlement, je dépose, dans les deux langues officielles, un avis de motion de voies et moyens tendant à modifier la loi de l'impôt sur le revenu et d'autres lois de façon corrélative. En conformité de l'article 64(2) du Règlement, je vous demande aussi d'inscrire l'étude de cette motion à l'ordre du jour d'une séance ultérieure.

* * *

PÉTITIONS

M. RIIS—LES ACTES DE VIOLENCE PERPÉTRÉS À AMRITSAR, EN INDE

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, au nom de la majorité des électeurs sikhs de la circonscription de Kamloops-Shuswap, une pétition à la Chambre pour attirer son attention sur la terrible tragédie qu'est en train de vivre une minorité infime du peuple indien. Les soussignés voudraient attirer l'attention de la Chambre des communes sur les actes de brutalité et de violence qui sont perpétrés contre le saint Temple Amritsar qui n'est plus maintenant qu'un monceau de ruines. Ils demandent

Dépôt de documents

qu'on suspende les ordres d'expulsion lancés contre des Sikhs vivant actuellement au Canada et voudraient que le gouvernement du Canada apporte tout le soutien nécessaire au comité international de la Croix-Rouge pour qu'il puisse secourir les victimes de la violence qui sévit actuellement au Punjab.

M. KRISTIANSEN—LE SERVICE CANADIEN DU RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ

M. Lyle S. Kristiansen (Kootenay-Ouest): Monsieur le Président, j'ai le privilège de présenter à l'honorable Chambre des communes, en assemblée réunie, une pétition signée par un certain nombre d'électeurs de Nelson, en Colombie-Britannique. Les soussignés souhaitent se prévaloir de leur droit séculaire et incontesté de présenter à l'honorable Chambre des communes un grief commun, convaincus qu'elle saura y porter remède. Les soussignés déclarent humblement: Attendu que le gouvernement libéral tente, sans raison, d'étouffer le débat sur le projet de service civil de sécurité en recourant à la motion de clôture à l'étape de la deuxième lecture et du comité, qu'il a refusé au public canadien le droit de se faire entendre en ne permettant pas que des audiences publiques soient organisées partout au Canada à ce sujet, et que ce projet de loi constitue une grave menace pour les libertés civiles et la vie privée de tous les Canadiens pour les raisons suivantes: a) Étant donné que le service de sécurité actuel a déjà constitué des dossiers sur environ un demi million de Canadiens . . .

M. le Président: Puis-je rappeler au député qu'il doit nous présenter un bref résumé de la pétition.

M. Kristiansen: Monsieur le Président, bref, on dit dans cette pétition que l'ordre des priorités du gouvernement est complètement chamboulé et qu'il est beaucoup plus important de créer des emplois et de s'occuper des conditions de vie des Canadiens qui travaillent que de créer une nouvelle agence d'espionnage.

* * *

M. le Président: Le secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans (M. Harquail) voudrait revenir au dépôt de documents pour pouvoir en déposer un. Cette permission lui est-elle accordée?

Des voix: D'accord.

* * *

LES PÊCHES

DÉPÔT DES PROPOSITIONS DU GOUVERNEMENT

M. Maurice Harquail (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans): Merci, monsieur le Président. Au nom du ministre des Pêches et des Océans (M. De Bané), j'ai le plaisir de déposer, dans les deux langues officielles, des exemplaires du document dans lequel le gouvernement propose d'autoriser des investissements dans les pêches du Pacifique dans le but de conserver, de protéger et de développer les ressources halieutiques, d'améliorer leur gestion et leur utilisation et de modifier la loi sur les pêches.